

CONSULTATION

Du 1^{er} février au 10 mars 2023

Modalités d’affichage environnemental Contribution du SYNABIO



Les contributions à la consultation sont à remettre d’ici au **vendredi 10 mars 2023** et à adresser aux adresses suivantes :

- valerie.to@developpement-durable.gouv.fr
- flavien.barraud@developpement-durable.gouv.fr
- pascal.dagras@developpement-durable.gouv.fr

Les répondants sont invités à suivre l’ordre et la numérotation des questions pour faciliter l’exploitation.

Par défaut, les contributions seront considérées comme communicables et publiables. Si un répondant souhaite que tout ou partie de sa réponse ne soit pas partagée, il doit l’indiquer lors de la transmission et fournir, s’il le souhaite, une autre version communicable.

Les contributions peuvent ne porter que sur une partie des questions posées.

Contributeur : SYNABIO

Contact : charlespernin@synabio.com

Statut de la contribution :

Communicable et publiable (par défaut)

Autre (préciser)

Préambule : positionnement du SYNABIO

L'affichage environnemental, prévu par la loi « Climat et résilience », doit permettre de guider les consommateurs vers des produits plus respectueux de la planète. C'est donc un levier majeur de la transition agricole et alimentaire.

Depuis 2020, le SYNABIO a contribué à l'expérimentation officielle sur cet affichage en tant que membre du comité des partenaires et en participant à l'initiative Planet-score. Sur la base de ces travaux, nous considérons que le futur affichage environnemental doit s'inscrire dans une feuille de route claire pour la transition : veut-on poursuivre l'intensification des systèmes de production ou au contraire les réorienter vers la sobriété, incarnée aujourd'hui par des modes de production extensifs tels que l'agriculture biologique ?

Cette question n'a malheureusement pas été débattue dans le cadre de l'expérimentation mais nous considérons qu'une transition digne de ce nom passe nécessairement par :

- la généralisation de pratiques agricoles extensives afin de mettre un terme à notre dépendance aux intrants chimiques (engrais et pesticides) qui sont une source de contamination généralisée de notre environnement (eau, sol et air) ;
- une réduction de la part des produits animaux dans notre alimentation ;
- une réduction du gaspillage.

Notre vision de la transition amène à clarifier plusieurs orientations pour le futur affichage environnemental.

Concernant tout d'abord la méthode de scoring, il est indispensable de compenser les nombreux biais et lacunes de l'ACV qui tend à favoriser les modes de production les plus intensifs. Le Planet-score a proposé des améliorations (intra et extra ACV) qui devront être prises en compte pour l'élaboration de la méthodologie officielle.

Concernant le format du futur affichage, plusieurs études montrent que l'ajout de sous-indicateurs, complémentaires au score global, permettra une meilleure compréhension de la part des consommateurs. Nous recommandons donc l'ajout de 3 sous indicateurs : climat, biodiversité et pesticides.

Par ailleurs, conformément à [l'avis 90 du Conseil national de l'alimentation de juillet 2022](#), nous demandons l'ajout d'un indicateur complémentaire sur le mode d'élevage. Cet indicateur est nécessaire pour accélérer la réorientation des élevages vers des pratiques plus extensives qui contribuent à la préservation des écosystèmes et à une meilleure prise en compte du bien-être animal.

Enfin, il nous paraît indispensable de réserver aux entreprises la possibilité de calculer ou valider le score de leurs produits. Aujourd'hui, on peut trouver des produits scorés par des applications sans que le fabricant n'ait été sollicité pour fournir ses données ce qui pose la question de la fiabilité du scoring. Par ailleurs, la notion d'affichage environnemental volontaire suppose que le fabricant ait choisi de faire scorer son produit ou ait donné son accord pour qu'un tiers le fasse.

Table des matières

1. Décomposition du format d'affichage	4
2. Score chiffré.....	4
3. Sous-scores.....	5
4. Informations complémentaires intégrées au format décomposé	6
5. Informations complémentaires déportées	7
6. Composition du format d'affichage principal.....	7
7. Déclinaisons synthétiques du format d'affichage	8
8. Déclinaison du format d'affichage pour différentes catégories de produits	8
9. Articulation avec les scores privés	9
10. Structure graphique	10
11. Logo	10

Question 1. Pour quelles catégories de produits ou de services répondez-vous à cette consultation ?

- Produits alimentaires
- Textiles et chaussures
- Ameublement
- Produits électroniques
- Hôtellerie
- Autres (préciser) :

Produits alimentaires

1. Décomposition du format d'affichage

2. L'utilisation d'une échelle colorimétrique vous semble-t-elle opportune ? Devrait-elle être complétée par une lettre ? Si oui, quelle étendue devrait être privilégiée pour l'échelle lettrée correspondante ?

- de A à E
- de A à G
- Autre :

Nous sommes favorables à une échelle de scoring en 5 niveaux associant des lettres (de A à E) et des couleurs. Ce type d'échelle est désormais bien connue des consommateurs (Nutriscore, étiquette énergie).

Question 3. Quel format d'échelle colorimétrique lettrée vous paraît approprié ?

- Information colorimétrique sur le logo, mais sans lettre associée
- Affichage d'une lettre seule
- Mise en avant d'une lettre sur l'échelle
- Autre :

La mise en avant d'une lettre (et de la couleur qui lui est associée) sur l'échelle paraît la plus pertinente. Une lettre seule (non rattachée à l'échelle de scoring) poserait des problèmes de compréhension et d'interprétation aux consommateurs.

2. Score chiffré

Question 4. En fonction des catégories de produits, un score chiffré plus précis vous apparaît-il complémentaire d'une échelle colorimétrique ou d'une lettre (A-E ou A-G) ? Est-il opportun d'afficher les deux informations ou une seule ? Si les deux informations sont affichées, quelle place/taille faudrait-il accorder au score chiffré en comparaison avec l'échelle colorimétrique

ou la lettre ?

- *Le score chiffré devrait être plus visible que l'échelle colorimétrique lettrée*
- *Le score chiffré devrait être moins visible que l'échelle colorimétrique lettrée*
- *Le score chiffré et l'échelle colorimétrique lettrée devraient être autant visibles l'un que l'autre*
- *Autre :*

Le score chiffré doit a minima être mis à disposition du fabricant du produit.

La présence de ce chiffre sur l'étiquetage semble répondre à une attente des consommateurs (cf étude BVA pour le collectif En Vérité, voir annexe). Toutefois, il y a un risque de surcharge d'information sur l'étiquette et il serait utile de tester les deux options (avec ou sans chiffre) auprès des consommateurs afin de mesurer leur adhésion/compréhension.

Par ailleurs, en cas de changement à la marge du score, il conviendrait de prévoir une tolérance afin d'éviter des coûts de réimpressions des emballages.

Question 5. Faudrait-il faire ressortir le lien entre le score chiffré et la lettre A-B-C-D-E ? Si oui, comment ?

Si l'indication du score chiffré est retenue, il sera nécessaire de faire le lien avec la lettre et l'échelle colorimétrique.

Question 6. Quel type de score chiffré vous apparaît le plus pertinent ?

- *Un score relatif de 0 à 100 (0 = plus faible impact)*
- *Un score relatif de 100 à 0 (100 = plus faible impact)*
- *Un score absolu, par exemple exprimé en micro-Points PEF ? En une autre unité ?*
- *Autres choix ?*

Nous sommes favorables à la première option.

3. Sous-scores

Question 7. Quelles (regroupements de) catégories d'impacts vous paraissent pertinentes à afficher en sous-scores ?

- *4 regroupements d'impacts : climat, biodiversité, ressources, santé environnementale*
- *3 regroupements d'impacts : climat, biodiversité, santé environnementale*
- *3 regroupements d'impacts : climat, biodiversité, ressources*
- *2 regroupements d'impacts (au choix)*
- *Autres :*

Diverses études ont mis en évidence que les sous-scores étaient nécessaires à une bonne compréhension de l'affichage. Sur la base du retour d'expérience du Planet-score, nous sommes favorables à 3 sous-scores : climat, biodiversité et pesticides (plus compréhensible que le terme « santé environnementale) ainsi qu'à un indicateur sur le mode d'élevage.

Question 8. Si ces sous-scores devaient être retenus, quelles alternatives à la dénomination « Ressources » ou « Santé environnementale » pourraient être envisagées ?

Le terme « Santé environnementale » vise à rendre compte de l'exposition de la population générale aux contaminants (notamment pesticides, métaux lourds, polluants industriels...) via les pollutions du milieu (air, eau, sol). Dans un souci de compréhension par les consommateurs, nous demandons que ce terme soit remplacé par « Pesticides » qui constitue la principale atteinte à la santé environnementale de l'agriculture. C'est par ailleurs une attente très fortement exprimée par les consommateurs. D'après l'étude du collectif « En vérité » 91% des Français consulteraient un indicateur permettant d'évaluer l'utilisation de pesticides s'il existait. Pour 39%, ce serait même le critère le plus important pour évaluer l'impact environnemental d'un produit alimentaire.

Question 9. L'utilisation de pictogrammes pourrait-elle compléter, voire remplacer, la dénomination des catégories d'impacts ?

- Les pictogrammes pourraient compléter la dénomination des sous-scores
- Les pictogrammes pourraient remplacer la dénomination des sous-scores
- Les pictogrammes ne semblent pas utiles pour illustrer les sous-scores

Nous ne voyons pas l'intérêt de pictogrammes qui vont surcharger l'information.

Question 10. Quelle représentation graphique de l'impact des sous-scores vous apparaît pertinente (jauges de couleur pleines, curseur colorimétrique, etc) ?

- L'impact de chaque sous-score pourrait être représenté par des jauges de couleurs pleines (vert, jaune, orange, rouge).
- L'impact de chaque sous-score pourrait être représenté par un curseur colorimétrique.
- Autre :

Pour la lisibilité de l'affichage, les sous-scores devraient être présentés avec la même échelle que le score principal, c'est-à-dire selon une échelle à 5 niveaux.

Question 11. Vous apparaît-il opportun de mobiliser des échelles spécifiques (intra-catégories) pour mieux différencier les impacts de produits d'une même catégorie, par exemple à travers les sous-scores ? A travers la lettre agrégée ?...

Le futur affichage devra permettre de comparer les impacts au sein d'une même catégorie. D'une part, il s'agit d'une attente exprimée par les consommateurs (cf études Planet-score et collectif En vérité) et d'autre part, il est important de valoriser les démarches les plus vertueuses à l'intérieur de chaque catégorie. Ainsi un chocolat labellisé équitable devrait être mieux noté qu'un chocolat non équitable car il prend en compte l'enjeu « déforestation ». L'utilisation d'échelles « intra catégories » pour y parvenir paraît a priori pertinente. Toutefois, un test sur un large éventail de produits est indispensable pour vérifier la cohérence globale de l'information donnée aux consommateurs.

4. Informations complémentaires intégrées au format décomposé

Question 12. Quelles informations complémentaires vous paraissent devoir être intégrées dans un affichage réglementaire ? Pourquoi ?

- Un score carbone spécifique (CO2 score)
- Le niveau de précision du score
- Détail des données/paramètres utilisés (ex : traçabilité)
- Détail du score par impact PEF, par étape du cycle de vie
- Détails relatifs aux pesticides
- Autres :

*Une information complémentaire sur le mode d'élevage pour les produits animaux est indispensable, comme proposé dans le cadre du Planet-score. C'est d'ailleurs le sens de l'avis n°90 du Conseil national de l'alimentation qui recommande la mise en place « d'un dispositif d'affichage environnemental qui encourage le rééquilibrage dans la consommation de produits d'origine animale et produits d'origine végétale et la consommation de produits issus de modèles agricoles durables (agriculture biologique, agroécologie) en intégrant notamment **l'indication du mode d'élevage** ». Cette information est très attendue des consommateurs et divers travaux sont engagés tant au niveau français qu'europpéen pour y répondre. Il serait d'autant plus judicieux de faire converger les initiatives que les enjeux sont liés : les modes d'élevage extensifs sont en effet plus vertueux à la fois en termes de bien-être animal et d'empreinte environnementale. Ne pas fournir cette information serait un manque de transparence préjudiciable à la confiance dans le dispositif et à sa pertinence.*

5. Informations complémentaires déportées

Question 13. Souhaiteriez-vous avoir accès aux informations détaillées de l'affichage de manière déportée ? Quelles informations complémentaires souhaiteriez-vous pouvoir trouver ? Un QR code est-il utile pour faire le lien entre le support physique et numérique/déporté ?

- Score carbone
- Niveau de précision du score
- Détail des données/paramètres utilisés (ex : traçabilité)
- Détail du score par impact PEF, par étape du cycle de vie
- Détails relatifs aux pesticides
- Autres :

Nous sommes favorables à une information déportée sur le mode de calcul du score (utilisation de données semi-spécifiques publiques ou de données spécifiques permettant de valoriser une pratique propre à un producteur). Si les tests consommateurs montrent que le score chiffré surchargent trop l'étiquette cette information pourrait être déportée via le Q/R code.

6. Composition du format d'affichage principal

Question 14. Après avoir étudié chaque composante potentielle de l'affichage environnemental décomposé, quelles informations souhaiteriez-vous nécessairement voir figurer sur le format d'affichage environnemental principal ?

- Echelle colorimétrique lettrée (partie 2. du questionnaire) ?
- Echelle colorimétrique sans nécessairement la lettre (partie 2. du questionnaire) ?

- Score chiffré (partie 3. du questionnaire) ?
- Sous-scores (partie 4. du questionnaire) ? Si oui, lesquels ?
- Informations complémentaires affichées (partie 5. du questionnaire) ? Si oui, lesquelles ?
- QR code, ou autre dispositif, facilitant le lien vers les informations complémentaires déportées (partie 6. du questionnaire) ?

Nous souhaitons voir apparaître :

- Une échelle colorimétrique lettrée pour le score global
- Trois sous-scores (Climat, Biodiversité, Pesticides)
- Le mode d'élevage

7. Déclinaisons synthétiques du format d'affichage

Question 15. Des déclinaisons plus synthétiques du format d'affichage vous paraissent-elles utiles, voire nécessaires ? Si oui, dans quelles situations ? Quelles informations devraient a minima être présentées ?

- Echelle colorimétrique lettrée ? Lettre seule ?
- Score chiffré ? Score chiffré avec rappel colorimétrique (en l'absence de lettre) ?
- Information complémentaire ? Score carbone, autre ?
- QR code ?

Pour les petits emballages, nous préconisons de garder :

- soit le score global
- soit les 3 sous scores

Dans les deux cas, il faudrait supprimer les échelles et garder seulement les lettres colorées.

8. Déclinaison du format d'affichage pour différentes catégories de produits

Question 16. Pensez-vous que le format d'affichage devrait être homogène entre les différentes catégories de produits ? Si des spécificités devaient être introduites, quels éléments vous semblent devoir être conservés pour toutes les catégories ?

- Une échelle colorimétrique avec ou sans lettre
- Un score chiffré
- Des impacts environnementaux déclinés par sous-scores, identiques ou différents entre catégories
- - Autre :

Nous sommes favorables à un format d'affichage homogène pour faciliter son utilisation. Nous n'avons pas identifié dans le cadre de l'expérimentation le besoin d'un format différent par catégorie de produits.

Question 17. Pour la (ou les) catégorie de produit vous concernant, comment positionneriez-vous les objectifs de comparaison et de pédagogie ?

[rq : question en lien avec la question 4. sur le poids relatif d'une lettre et d'un score chiffré – cf. section 2]

- Les deux objectifs sont indissociables et doivent être poursuivis sans hiérarchiser
- L'objectif de comparaison doit être poursuivi prioritairement dans le choix format d'affichage pour produire un effet rapide auprès des consommateurs
- L'objectif de pédagogie doit être poursuivi prioritairement, au risque que l'affichage ne soit pas facilement perçu par tous
- autre ?

Nous pensons que les deux objectifs (comparaison et pédagogie) doivent être poursuivis sans hiérarchiser.

Il nous paraît nécessaire de permettre aux consommateurs de repérer au sein d'une catégorie donnée les produits les plus vertueux.

Cette approche présente néanmoins un défaut : elle risque de lisser les écarts entre catégories. Ainsi, on aura des produits A dans la catégorie des viandes et des produits laitiers, alors que la réduction de l'empreinte écologique de l'agriculture passe par une réduction significative de la part de ces produits dans notre alimentation. Pour y remédier, il convient de choisir une méthode de scoring qui restreigne fortement les notes A et B dans ces catégories de produits.

Seuls les produits issus d'élevages extensifs et de qualité (bio en particulier) devraient accéder à ces notes. Cette approche permettrait à la fois de comparer au sein des catégories et de donner une image cohérente de l'impact environnemental de chaque catégorie.

Question 18. Si la définition d'échelles comparatives (type A-B-C-D-E) s'avère complexe pour une catégorie, est-ce qu'un premier affichage environnemental pourrait être construit uniquement autour d'informations absolues (score multi-impacts, score CO2...) ?

Cette approche par défaut ne nous paraît pas répondre à l'objectif d'un étiquetage guidant le consommateur dans ces choix et permettant d'identifier rapidement les produits plus respectueux de l'environnement.

9. Articulation avec les scores privés

Question 19. Quel équilibre envisagez-vous entre une future définition réglementaire des modalités d'affichage¹ et les modalités proposées par ailleurs par des scores privés ? Parmi les différents formats et informations, lesquelles devraient être harmonisées ? Lesquelles devraient être plus libres ?

Nous sommes favorables à un affichage environnemental harmonisé. Néanmoins compte tenu de la complexité des questions de méthode et de format, il nous paraît prématuré de figer une méthode en fin d'année 2023. Nous pensons que la phase de test devrait se poursuivre en

¹ article L.541-9-12 du code de l'environnement

capitalisant sur les retours d'expérience des différentes initiatives pour ensuite construire un affichage harmonisé.

10. Structure graphique

Question 20. Que pensez-vous des premières propositions de structures graphiques ? Avez-vous des préférences, des demandes voire des suggestions alternatives ?

- Toutes les structures graphiques me semblent lisibles, compréhensibles et cohérentes.*
- Certaines structures graphiques me semblent lisibles et compréhensibles et d'autres moins.*
- Toutes les structures graphiques me semblent complexes et difficilement lisibles.*
- Autre :*

*L'option A nous paraît la plus appropriée.
L'indication du score global numérique et de l'empreinte C n'est pas utile et vient surcharger l'information. La mention sur la méthode de calcul pourrait être déportée via le QR Code.*

11. Logo

Question 21. Pensez-vous utile qu'un logo soit utilisé pour distinguer l'affichage environnemental ? Parmi les pistes proposées, quel logo vous semblerait le plus adapté pour l'affichage environnemental ? Auriez-vous d'autres propositions ?

- Option A*
- Option B*
- Option C*
- Option D*
- Autre :*

Notre préférence va au logo de l'option A.

ANNEXE : Extrait de l'étude BVA-En vérité sur l'affichage environnemental

<https://www.en-verite.fr/etude-bva-en-verite/>

